

# Le Conseil municipal

À la suite des élections municipales du 15 mars 2020, le Conseil municipal de Saint-Lyphard rassemble 27 membres (21 pour la liste majoritaire et 6 pour la liste minoritaire), dont Claude BODET, Maire de Saint-Lyphard, 6 adjoints et 4 Conseillers délégués.

## Ordre du jour du Conseil municipal du mardi 2 avril 2024

- 1) FINANCES : approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2023 ;
- 2) FINANCES : affectation des résultats – exercice 2023 ;
- 3) FINANCES : vote du budget primitif – exercice 2024 ;
- 4) FINANCES : M57 – fongibilité des crédits – exercice 2024 ; 5) FINANCES : vote des taux d'imposition - année 2024 ;
- 6) FINANCES : convention LAEP – subvention 2024 ;
- 7) FINANCES : subventions - exercice 2024 ;
- 8) FINANCES : demande de subvention au titre de la répartition des amendes de police 2023 ;
- 9) FINANCES : indemnités des élus ;
- 10) AFFAIRES GENERALES : convention annuelle de partenariat - actions de sensibilisation au développement durable – CPIE ;
- 11) URBANISME : création d'une servitude de surplomb – 2B rue de Kério ;
- 12) FINANCES : autorisation programme « construction terrain football synthétique et piste scolaire attenante »
- 13) Informations diverses.



**HOTEL DE VILLE DE  
SAINT-LYPHARD**

1, rue de Kerio  
44410 Saint-Lyphard

 02 40 91 41 08

